

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

—
*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

—
*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

—
Sous-direction
de la gestion du personnel

—
Bureau du personnel
de la réserve militaire

**Arrêté du 18 septembre 2015 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1522122A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Ludovic, Marie, Joseph, Cecil De Villèle est nommé au grade de chef d'escadron de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert en droit public et en droit pénal au profit de la direction générale de la gendarmerie nationale.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
E.-P. MOLOWA

Par ordre :

*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*

A. BROWAËYS